



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
SOPHIA ANTIPOLIS

PROPRIETAIRES BAILLEURS

Rénover pour louer

Les aides pour travaux dans un logement locatif ne sont pas soumises aux conditions de ressources



Valorisation
du patrimoine



Conventionnement
du logement



Des subventions
exceptionnelles et
des services gratuits



Vous réalisez des travaux de rénovation et d'entretien

- Travaux lourds de réhabilitation d'un logement très dégradé
- Travaux d'amélioration (mise aux normes de décence, amélioration énergétique) sur logement peu dégradé



Vous conventionnez

- Un logement réhabilité, **préalablement vacant ou occupé**
- Moyennant un **loyer maîtrisé**

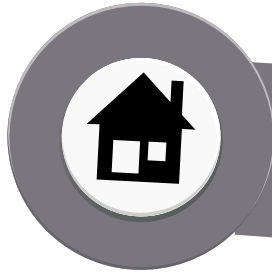


Vous êtes aidés

- Sécurisation de votre investissement : des aides financières directes :
de 40% à 80% d'aides financières sur votre coût de travaux TTC
- + Des **déductions fiscales allant jusqu'à 70%** de vos revenus locatifs

BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS LA GESTION DE VOTRE BIEN RÉHABILITÉ ?

Nous vous orientons vers des dispositifs appropriés pour louer en toute sécurité et pérenniser votre investissement ➤ **des loyers garantis, un entretien du bien et des déductions fiscales**



Propriétaires
n'hésitez plus

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit et personnalisé

- Assistance complète : étude de faisabilité, estimations du coût de travaux, des aides possibles, des loyers, ...
- Conseils sur les travaux les plus efficaces
- Informations sur la gestion de votre bien réhabilité



POUR QUE
VOTRE LOGEMENT
LOCATIF VOUS
RAPPORTE !



Contactez-nous !

☎ 04 89 87 71 18

Permanence téléphonique CASA : le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h30

www CASA-Infos.fr

f Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis - Officiel

t @CasaOfficiel